

Les conditions de travail dans le développement durable - Auvergne	
Thème	<b>La responsabilité sociale des entreprises</b>
Activité/Secteur Taille/Effectif	Tous secteurs d'activités / TPE-PME région Auvergne
Date - période	2008 - 2009
Acteurs et financeurs	ARACT Auvergne (dans le cadre de son programme d'activité voté par les <b>partenaires sociaux</b> de son CA), Conseil Régional, Université Blaise Pascal, Réseau de Développement Technologique (RDT), CCI de Moulins-Vichy (réseau QUALIDEV).
Contexte	Dans le prolongement du travail du conseil régional sur l'agenda 21, avec un intérêt renforcé suite au « Grenelle de l'environnement ».
Objectifs	<p>Aider à la prise en compte du volet social (en particulier santé au travail et parcours professionnels / territoire), dans une perspective de qualité durable de l'emploi, par les entreprises (TPE – PME) souhaitant s'engager dans une démarche de développement durable.</p> <p>Enrichir les indicateurs de performance des entreprises, avec notamment la définition d'indicateurs sociaux.</p> <p>Permettre à l'entreprise de se positionner à un instant « t » dans sa démarche et d'amorcer une démarche de progrès sur la thématique.</p>
Conduite de l'action	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Travaux avec des acteurs (direction, IRP, salariés) en entreprises pour une première identification d'indicateurs sociaux.</li> <li>2- Traitement de ce matériau par un groupe de travail paritaire pour validation d'une grille d'indicateurs sociaux.</li> <li>3- Test de la grille dans un panel d'entreprises de la région.</li> <li>4- Conception d'un outil d'auto-diagnostic mis à la disposition des acteurs (directions, IRP, salariés) des entreprises (diagnostic de situation et démarche de progrès).</li> </ol>
Bilan, impacts et résultats	Un outil d'auto-diagnostic en cours de test.
Contacts	Stéphanie ROUSSET et Catherine QUINT Association régionale en Auvergne du Réseau Anact – 04 73 44 35 35